

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 4 septembre 2009

Service instructeur
Langue et Culture régionales

N° CP-2009-11-8-2

Service consulté

**PROGRAMME E758
LANGUE ET CULTURE REGIONALES
OPTION "LANGUE ET CULTURE REGIONALES"
DANS LES COLLEGES
(ANNÉE SCOLAIRE 2008/2009)**

Résumé : *Le Département attribue des aides pour l'option Langue et Culture Régionales aux différents collèges qui l'organisent. Les modalités retenues encouragent l'utilisation du dialecte et de l'allemand et tiennent compte du volume horaire hebdomadaire d'enseignement de cette option. Le montant global attribué au titre de 2008/2009 serait de 8 311 €.*

Depuis de nombreuses années l'option Langue et Culture Régionales en collège bénéficie d'une aide spécifique par élève de la part du Département. Cette option est offerte en Alsace à partir de la classe de 4^{ème}, parfois de la 6^{ème}.

Jusqu'à présent l'option L.C.R. est peu proposée par les collèges aux élèves de la voie bilingue. La convention 2007-2013 prévoit de l'intégrer à l'horaire d'allemand **obligatoire** dès la 6^{ème} dans le cadre d'une « 5^{ème} heure » et donc de la généraliser à partir de 2008/2009.

Le dispositif départemental se veut incitatif à la pratique dialectale dans le cadre de **l'option** L.C.R., pour les élèves de la voie bilingue et de la voie traditionnelle.

Les modalités d'attribution de l'aide départementale aux collèges pour l'option L.C.R. sont les suivantes :

- aide de 5 euros par élève
- doublement de ce montant si l'enseignement est effectué intégralement en dialecte
- triplement s'il s'agit d'une familiarisation avec le dialecte pour des élèves issus de la voie bilingue
- prise en compte du volume horaire hebdomadaire si l'enseignement est réalisé en dialecte, notamment dans le cas de SIERENTZ (2 h par semaine en 6^{ème} et 5^{ème})
- dotation élève majorée de 2 € si seule une partie des séquences utilise le dialecte (ou le Hochdeutsch).

La 5^{ème} heure d'allemand consacrée à la culture régionale n'est pas prise en considération.

La subvention globale serait de 8 311 € pour 2008/2009, contre 8 686 € pour 2006/2007 et 8 195 en 2007/2008). Il conviendrait pour l'assemblée départementale de se prononcer sur la répartition selon le tableau figurant en annexe.

Elle serait imputée sur le chapitre 65, fonction 28, programme E 758, natures 65737 et 6574.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small 'u' and a tilde-like mark below the vertical line.

Charles BUTTNER

SUBVENTION DE SOUTIEN A L'OPTION LCR DANS LES COLLEGES DU HAUT-RHIN Année scolaire 2008/2009

Collèges	Elèves apprenant en français		Elèves apprenant le dialecte ou l'allemand			Subvention totale
	Nombre d'élèves	Subvention option (1)	Utilisation partielle (2)	Utilisation totale	Subvention avec complément langue	
Collèges publics						
L. HERR ALTKIRCH			52		364	364
BERLIOZ COLMAR	21	105				105
F. EBOUE ESSENHEIM			17		119	119
H. ULRICH HABSHEIM			32		224	224
TROIS PAYS HEGENHEIM			15		105	105
J.P. de DADELSEN HIRSINGUE	51	255				255
ILL ILLFURTH			28		196	196
E. ZOLA KINGERSHEIM	18	90				90
NONNENBRUCH LUTTERBACH			11		77	77
WOLF MULHOUSE			52		520	520
F. HARTMANN MUNSTER			35		350	350
G. MARTELOT ORBEY	32	160				160
LES MENETRIERS RIBEAUVILLE	32	160				160
J. MOULIN ROUFFACH	80	400				400
SAINT AMARIN				29 (3)	290	290
LA LARGUE SEPPOIS LE BAS	13	65				65
F. DOLTO SIERENTZ	16	80		45 (3) 24 (5)	1140	1220
R. BELTZ SOULTZ	91	455				455
C. WALCH THANN	22	110				110
R. SCHUMAN VOLGELSHEIM	19	95				95
J. PREVERT WINTZENHEIM	15	75				75
J. MERMOZ WITTELSHEIM	31	155				155
M. PAGNOL WITTENHEIM			11		77	77
SOUS-TOTAL A	441	2205	298	53	3462	5667
Collèges privés						
ASSOMPTION COLMAR	45	225				225
DON BOSCO LANDSER	55	275	37		259	534
JEANNE D'ARC MULHOUSE	26	130				130
SAINTE MARIE RIBEAUVILLE	47	235				235
SAINTE URSULE RIEDISHEIM	30	150				150
SAINT JOSEPH ROUFFACH			40		280	280
EPISCOPAL ZILLISHEIM	40	200	35	43 (4)	890	1090
SOUS-TOTAL B	243	1215	112	43	1429	2644
TOTAL	684	3420	410	96	4891	8311

1) taux 5 € 2) taux majoré 7 € 3) totalité en dialecte 10 € 4) classe bilingue 15 € 5) prise en compte du volume horaire

Mission Langue et Culture Régionales

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 04 SEPTEMBRE 2009

**Actions LCR
PROGRAMME 2009**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
LCR04693	ASS GESTION COLLEGE DON BOSCO - LANDSER Aide à l'option langue et culture régionale	534,00
LCR04694	ASS GESTION ECOLE JEANNE D'ARC - MULHOUSE Aide à l'option langue et culture régionales	130,00
LCR04692	ASS GESTION INSTITUT ASSOMPTION - COLMAR Aide à l'option langue et culture régionales	225,00
LCR04696	ASS GESTION INSTITUT SAINT JOSEPH - ROUFFACH Aide à l'option langue et culture régionales	280,00
LCR04695	ASS GESTION INSTITUT SAINTE URSULE - RIEDISHEIM Aide à l'option langue et culture régionales	150,00
LCR04698	ASS GESTION PENSIONNAT SAINTE MARIE - RIBEAUVILLE Aide à l'option langue et culture régionales	235,00
LCR04670	COLLEGE BERLIOZ COLMAR Aide à l'option langue et culture régionales	105,00
LCR04687	COLLEGE CHARLES WALCH - THANN Aide à l'option langue et culture régionales	110,00
LCR04671	COLLEGE F. EBOUE DE FESSENHEIM Aide à l'option langue et culture régionales	119,00
LCR04673	COLLEGE DES TROIS PAYS DE HEGENHEIM Aide à l'option langue et culture régionales	105,00
LCR04684	COLLEGE DE LA LARGUE - SEPPOIS-LE-BAS Aide à l'option langue et culture régionales	65,00
LCR04683	COLLEGE DE SAINT-AMARIN Aide à l'option langue et culture régionales	290,00
LCR04675	COLLEGE DE L'IL ILLFURTH Aide à l'option langue et culture régionales	196,00
LCR04676	COLLEGE EMILE ZOLA - KINGERSHEIM Aide à l'option langue et culture régionales	90,00
LCR04697	COLLEGE EPISCOPAL - ZILLISHEIM Aide à l'option langue et culture régionales	1 090,00
LCR04685	COLLEGE FRANCOISE DOLTO - SIERENTZ Aide à l'option langue et culture régionales	1 220,00
LCR04679	COLLEGE FREDERIC HARTMANN - MUNSTER Aide à l'option langue et culture régionales	350,00
LCR04680	COLLEGE GEORGES MARTELOT ORBEY Aide à l'option langue et cultures régionales	160,00
LCR04672	COLLEGE HENRI ULRICH - HABSHEIM Aide à l'option langue et culture régionales	224,00
LCR04689	COLLEGE JACQUES PREVERT - WINTZENHEIM Aide à l'option langue et culture régionales	75,00
LCR04690	COLLEGE JEAN MERMOZ - WITTELSHEIM Aide à l'option langue et culture régionales	155,00
LCR04682	COLLEGE JEAN MOULIN - ROUFFACH Aide à l'option langue et culture régionales	400,00
LCR04674	COLLEGE JEAN-PAUL DE DADELSEN HIRSINGUE Aide à l'option langue et culture régionales	255,00

LCR04681	COLLEGE LES MENETRIERS - RIBEAUVILLE Aide à l'option langue et culture régionales	160,00
LCR04669	COLLEGE LUCIEN HERR D'ALTKIRCH Aide à l'option langue et culture régionales	364,00
LCR04691	COLLEGE MARCEL PAGNOL - WITTENHEIM Aide à l'option langue et culures régionales	77,00
LCR04677	COLLEGE NONNENBRUCH - LUTTERBACH Aide à l'option langue et culture régionales	77,00
LCR04686	COLLEGE ROBERT BELTZ - SOULTZ Aide à l'option langue et culture régionales	455,00
LCR04688	COLLEGE ROBERT SCHUMAN - VOLGELSHEIM Aide à l'option langue et culture régionales	95,00
LCR04678	COLLEGE WOLF - MULHOUSE Aide à l'option langue et culture régionales	520,00
Total		8311,00